

attitude soit de la moindre importance, mais il m'est impossible de suivre dans tout leur développement les méthodes de nos voisins du Sud. Je ne crois pas que ce soit en ayant recours aux emprunts que nous passerons de l'adversité à la prospérité. Je ne crois pas que nous puissions jamais répartir l'abondance du monde en la brûlant. Je ne vois pas quel avantage les masses combattantes du globe peuvent bien retirer en jetant dans l'océan des millions d'oranges, ou en brûlant un milliard de livres de café; je ne vois pas non plus que nous allons améliorer notre sort en nous réjouissant d'avoir une mauvaise récolte de coton ou une mauvaise récolte de blé. Mais je crois que l'industrie, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, ne peut opérer d'après le vieux principe que nous croyions éternel—libre concurrence, survivance du meilleur. Je crois qu'il faut un code dans l'industrie, et je pense que le gouvernement des Etats-Unis est sur un terrain solide quand il cherche, avec la sanction de la loi, à établir des codes pour contrôler la concurrence. La concurrence est un principe quand elle s'applique aux individus, chacun avec ses propres dons et son propre équipement pour gagner sa vie, mais quand vous l'appliquez à deux gigantesques unités de capital prenant la forme de machines, et que vous les faites entrer en concurrence, vous décidez tout simplement que chacune d'elles ou toutes seront détruites. Sans codes de contrôle—comme tous les pays en ont établi, vraiment—ces industries ne survivront pas; elles travailleront à leur propre destruction, et leur anéantissement aura son contre-coup sur le pays. A cet égard, non seulement j'espère que la loi du relèvement national édictée par le gouvernement des Etats-Unis atteindra son but, mais il me semble que nous devons souhaiter avec confiance sa réussite. Je crois également que le Canada, qui surveille de près, peut beaucoup profiter de la grande expérience que ce courageux président déploie aujourd'hui dans son domaine national.

Pour ce qui est des heures de travail, il est vrai que vous n'améliorez pas le sort de l'employé par la simple diminution du nombre de ces heures. Vous pouvez augmenter ses loisirs, mais vous n'aidez pas à nourrir sa famille. Si je comprends bien, la loi du relèvement économique n'a pas pour unique objet de diminuer les heures et les jours de travail; elle a aussi pour but de maintenir et, si possible, d'augmenter le salaire de l'employé, afin que celui-ci retire lui-même un plus grand avantage de son propre labeur; et par conséquent, selon l'expression du président, d'accroître le pouvoir d'achat du travailleur, et de répartir la somme de travail restant à accomplir entre ceux qui sont prêts à l'exécuter.

Le nombre des sans-travail va sans cesse diminuant. Quand la machine n'était qu'un appareil destiné à faciliter le travail de l'individu, elle ne remplaçait pas l'individu, elle allégeait simplement son labeur; mais quand elle prend la forme d'un monstre automatique actionné par une force motrice, elle ne facilite pas le travail de l'ouvrier, elle l'abolit complètement. Nous avons aujourd'hui le spectacle d'appareils monstres qui, sans l'aide d'aucun homme, produisent ce qui est nécessaire à l'humanité. Cet exemple est plutôt extrême, cela va sans dire, mais nous nous acheminons graduellement vers ce régime. Dans les dix dernières années, nous avons parcouru plus de chemin dans cette direction que jamais auparavant, et depuis les quatre dernières années l'acheminement a été encore plus rapide, car la détresse pousse toujours à appliquer ce procédé à l'industrie. C'est le but vers lequel nous nous dirigeons, et le problème mondial consiste à prendre soin de ceux dont le seul moyen d'existence a été le travail, et que la machine est venue supplanter.

Tout en me demandant si mes remarques sont bien appropriées au débat...

L'honorable M. CASGRAIN: Elles le sont.

Le très honorable M. MEIGHEN: ...il m'est agréable qu'aucune attaque sérieuse n'ait jusqu'ici été dirigées contre le discours du trône. Je n'en revendique ni la paternité ni le parrainage, mais je crois que le Gouvernement entreprend un effort loyal pour faire face, le mieux possible, aux conditions qui règnent au Canada; et je pense que cet effort obtient un succès aussi grand, sinon plus grand, que le succès obtenu par les autres gouvernements terrestres.

L'honorable J.-P.-B. CASGRAIN: Du moment qu'aucun de mes collègues n'est prêt à continuer le débat, je crois de mon devoir de monter à la brèche. Très souvent, quand le débat sur l'Adresse allait tomber, ça été mon rôle de l'alimenter. Je me rappelle très bien que feu Sir James Lougheed avait l'habitude de me dire lorsque la discussion languissait: "Pour l'amour de Dieu, Casgrain, amorcez quelque chose!" Je suis plutôt pris par surprise, car je m'attendais que le très honorable sénateur qui vient de reprendre son siège serait plus long dans ses remarques à la Chambre, ce qui m'aurait permis de coordonner mes notes et d'abréger mes remarques. Dans une lettre écrite à la hâte à un correspondant, Pascal terminait par cette excuse: "Excusez la longueur de cette lettre; je n'ai pas eu le temps d'être bref." Dans les circonstances, je pourrais faire mienne cette excuse.

Etant l'un des plus anciens membres de cette Chambre, mon respecté leader excepté—